

# Essai de détermination de quelques caractères anthropométriques de la femme homicide belge

par le D<sup>r</sup> O. GALET

Médecin du Service d'Anthropologie pénitentiaire

---

Nous nous proposons d'exposer dans les pages qui vont suivre le résultat de quelques recherches relatives à l'anthropométrie de la femme homicide en Belgique (1).

Nous n'avons pas voulu tenter de mettre tel ou tel caractère en évidence : le but essentiel de notre modeste effort se limite à contrôler si les conclusions d'auteurs étrangers concernant certaines mensurations anthropométriques effectuées sur des femmes homicides peuvent être appliquées aux criminelles graves de race belge.

Nous bornerons notre objectif, dans le travail actuel, à l'examen des mensurations anthropométriques principales, taille, buste, envergure, diamètres craniens et indice céphalique.

Il n'entre pas davantage dans nos intentions de reprendre l'histoire de la question ni de commenter les travaux, parfois très étendus, que des criminalistes éminents ont publiés sur ce sujet.

D'ailleurs, l'étude des caractères anthropométriques de la femme, et surtout de la femme criminelle, a été poursuivie d'une façon moins systématique que pour les criminels masculins.

Beaucoup d'auteurs ont envisagé la criminalité féminine, soit au point de vue de sa genèse, soit au point de vue de son psychisme particulier, soit au point de vue de certains caractères dépendant du sexe même, de la profession, etc.

Citons en particulier les excellents ouvrages de Granier (2), de De Ryckère (3), de Commenge (4), Icard (5), Leblond et Lucas (6), etc., etc.

---

(1) Nous avons publié, dans la *Revue de Droit pénal et de criminologie* (février 1920), à titre d'introduction à cette étude de la femme criminelle en Belgique, quelques considérations relatives au milieu pénitentiaire sur lequel avaient porté nos investigations et les caractères généraux qui différencient, dans notre pays, la criminalité féminine d'avec la délinquance du sexe masculin.

(2) C. GRANIER, *La femme criminelle*. Paris, 1906.

(3) DE RYCKÈRE, *La Servante criminelle*. Paris, 1906.

Du même auteur : *La femme devant le crime et devant la mort*.

(4) D<sup>r</sup> O. COMMENGE, *La prostitution clandestine à Paris*. Paris, Schleider, 1897.

(5) D<sup>r</sup> S. ICARD, *La femme pendant la période menstruelle*. Paris, Alcan, 1890.

(6) LEBLOND et LUCAS, *Du tatouage chez les prostituées*. Paris, 1899.

Les criminologistes qui ont publié une étude complète de la femme criminelle, du moins en langue française, sont relativement peu nombreux et parmi eux nous devons citer Lombroso et Tarnowsky.

Comme l'autorité de ces auteurs est à juste titre incontestée dans le domaine de la science criminaliste, nous nous permettrons de faire l'examen de quelques-unes de leurs constatations et de les mettre en parallèle avec des résultats correspondants, mais effectués sur des délinquantes belges.

Pour faciliter la comparaison avec les diverses catégories de femmes étudiées par Tarnowsky, nous avons étendu le champ de nos investigations à cinq groupes différents de femmes belges et comprenant chacun 230 cas, soit :

- 1° des femmes homicides ;
- 2° — — voleuses ;
- 3° — — prostituées ou vagabondes ;
- 4° — — honnêtes ou normales ;
- 5° — — internées dans un asile.

D'autre part, la criminalité, ou du moins ses manifestations, presque toujours, est différente d'un pays à l'autre. C'est ainsi que, dans les statistiques criminologiques italiennes, on mentionne fréquemment le banditisme de grand chemin ; ce délit est heureusement rare en Belgique. De même, Tarnowsky, dans sa série de 160 femmes homicides russes, a réuni (1) un nombre relativement considérable de délits d'empoisonnement ou tentatives d'empoisonnement ; or, ce genre de crime est tout à fait exceptionnel en Belgique.

Personnellement, nous avons basé nos statistiques sur

- 115 femmes coupables ou complices d'avortement ;
- 77 — — — — de meurtre ;
- 38 — — — — d'infanticide.

(1) Les modalités criminelles étudiées par Tarnowsky peuvent se répartir à peu près de la façon suivante :

Meurtres et assassinats ... ..	63 cas
Tentatives de meurtre et assassinat ... ..	8 —
Infanticides ... ..	26 —
Empoisonnements. ... ..	38 —
Tentatives d'empoisonnement .. ..	13 —
Complicités diverses ... ..	12 —

C'est en raison précisément de la variabilité, non seulement des délits suivant les pays, mais encore des caractères ethniques qu'il est difficile de comparer des résultats d'ordre criminologique; on peut même dire qu'il est téméraire de vouloir généraliser les conclusions.

Nous avons cru devoir attirer une fois de plus l'attention sur cette particularité afin d'expliquer les divergences de certaines constatations que nous allons exposer avec celles de travaux antérieurs: M<sup>me</sup> Tarnowsky (1) a d'ailleurs magistralement développé une opinion analogue au chap. XII de son ouvrage.

### § 1. — Taille moyenne de la femme homicide belge

Lombroso (2), dans son traité sur la femme criminelle, ne mentionne aucun chiffre personnel, ce qui est fort regrettable; il se borne à citer quelques pourcentages de Salzotto, Tarnowsky, Marro et Riccardi; ce dernier a basé ses résultats sur l'étude de 40 prostituées de Bologne.

Voici les conclusions du maître italien:

« En examinant la moyenne de la taille, nous trouvons que celle des criminelles et des prostituées est inférieure (1<sup>m</sup>52) à celle des femmes honnêtes (1<sup>m</sup>55). » Nous verrons plus loin les objections que l'on peut formuler à l'encontre d'une opinion formulée d'une manière aussi catégorique.

Tarnowsky ne fournit pas de chiffres correspondant à la moyenne générale de la taille de la femme homicide. Les divisions de ses groupements (certains comprennent 4 ou 5 cas, d'autres 27 ou 36) ne permettraient guère d'établir ce chiffre moyen. On peut admettre d'une façon approximative qu'il oscille entre 150,4 et 159,3. La moyenne obtenue par nous, en prenant pour base les chiffres de Tarnowsky, correspond à peu près à 154,5 cm.

Nous trouvons en outre, dans une autre publication du même auteur (3), quelques chiffres intéressants sur la taille de divers groupes de femmes russes.

On peut les résumer comme suit:

(1) P. TARNOWSKY, *La femme homicide*. Paris, Alcan, 1908.

(2) LOMBROSO et G. FERRERO, *La femme criminelle et la prostituée*. Traduit de l'italien par Louise MAILLE. Paris, Alcan, 1896. (Chap. IV, p. 290.)

(3) P. TARNOWSKY, *Etude anthropométrique sur les prostituées et les voleuses*. Paris, Lecrosnier et Babé, 1889.

	Prostituées (150 cas)	Femmes normales.	Voлеuses
Taille moyenne:	153,59	155,65	155,616

Voici les moyennes obtenues par les cinq groupes de femmes étudiées à Bruxelles:

Femmes homicides	Taille moyenne	155,51
— voleuses	—	156,64
— prostituées	—	155,97
— normales	—	158,16
— aliénées	—	156,16

D'une façon générale, la taille des femmes homicides belges est inférieure à celle des autres groupes observés.

Pareille conclusion mérite sans nul doute d'être discutée et nécessite quelques développements. Dans ce but, nous allons résumer dans un tableau la répartition des différentes tailles (séries de 5 en 5 cm.) de nos cinq catégories de femmes étudiées.

Nombre de cas :

Pourcentage :

Homicides	Voleuses	Prostituées	Normales	Aliénées	Tailles	Homicides	Voleuses	Prostituées	Normales	Aliénées
				1	130 à 134					0,43
1		1		2	135 à 139	0,44		0,44		0,87
3	5	6	2	8	140 à 144	1,30	2,18	2,60	0,87	3,48
29	15	24	20	19	145 à 149	12,61	6,52	10,44	8,70	8,26
76	64	63	36	55	150 à 154	33,04	27,83	27,40	15,65	23,91
66	71	73	76	74	155 à 159	28,70	30,87	31,74	33,04	32,17
43	57	49	62	53	160 à 164	18,70	24,78	21,30	26,97	23,04
10	15	13	27	16	165 à 169	4,34	6,52	5,65	11,74	6,97
2	3	1	6	2	170 à 174	0,875	1,30	0,43	2,60	0,87
			1		175 à 179					0,43
230	230	230	230	230	Moyenne arithmétique.	100	100	100	100	100
155,51	156,64	155,97	158,16	156,16		%	%	%	%	%

Ce tableau peut se résumer comme suit :

	Homicides	Voleuses	Prostituées	Normales	Aliénées
En dessous de 1.50	14,35	8,70	13,48	9,57	13,04
1.50 à 1.59	61,74	58,70	59,14	48,69	56,08
1.60 et au-dessus	23,91	32,60	27,38	41,74	30,88
	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

## CONSTATATIONS

1° C'est le groupe des femmes homicides qui fournit le pourcentage le plus élevé (14,35 %) de tailles petites, c'est-à-dire inférieures à 1<sup>m</sup>50; néanmoins cette proportion est presque aussi forte chez les prostituées et chez les aliénées;

2° C'est parmi les aliénées que l'on observe le plus grand nombre de tailles exigües, c'est-à-dire inférieures à 1<sup>m</sup>45, et ce nombre va en diminuant des prostituées aux voleuses, puis aux homicides. Il est intéressant de remarquer que ces tailles anormales sont exceptionnelles chez les femmes honnêtes;

3° Les femmes homicides présentent, il est vrai, le pourcentage le plus élevé de tailles moyennes (61,74 %); par contre, c'est dans ce groupe et dans celui des prostituées que l'on observe le plus faible pourcentage de tailles élevées, c'est-à-dire supérieures à 1<sup>m</sup>60, tandis que les femmes aliénées et les voleuses présentent un chiffre intermédiaire entre les deux premiers groupes et celui des femmes normales.

Celles-ci fournissent une proportion de tailles élevées presque double de celle constatée chez les femmes homicides;

4° En admettant que la statistique de Riccardi soit établie sur un nombre de cas suffisant (40), les conclusions formulées en ces termes par Lombroso: « La taille des criminelles et des prostituées est inférieure à celle des femmes « honnêtes », sont confirmées par les résultats obtenus à Bruxelles, réserve faite de l'interprétation qu'on peut fournir de cette constatation;

5° Enfin, de même que l'a observé Tarnowsky sur 150 cas, la taille moyenne des femmes condamnées pour vol est supérieure à celle des femmes homicides, et le chiffre exprimant la taille moyenne des voleuses se rapproche sensiblement de celui des femmes normales.

## § 2. — La grande envergure

Nous concevons la grande envergure telle que l'a définie Bertillon, à savoir : « la plus grande longueur que peuvent atteindre les bras étendus transversalement ».

Il est inutile sans doute de rappeler qu'en Anthropométrie, l'envergure peut différer de 3 centimètres d'avec le chiffre de la taille sans qu'il y ait anomalie.

Lorsque l'envergure dépasse notablement le chiffre de la taille, on se rapproche de certains caractères des anthropoïdes. On a même considéré cette particularité comme un signe important de dégénérescence (état régressif); néanmoins cette opinion mérite d'être discutée.

Voici, au point de vue criminologique, quelques renseignements empruntés à Lombroso :

« La moyenne, chez 44 prostituées italiennes, fut de 1,556 pendant que la moyenne de leur taille était de 1,5220 avec rapport comme de 102,3 à 100. C'était la même chose chez les normales, comme 103 à 100. »

M<sup>me</sup> Tarnowsky, pourtant, trouva chez les Russes :

	150 prostituées	100 voleuses	50 meurtrières	100 femmes honnêt. et pauv.
Taille	153	155	156	156
G <sup>d</sup> e envergure	162	165	163	168

Avec ouverture des bras, relativement aux honnêtes pauvres, inférieure à la taille chez les prostituées et les criminelles, ce qui se rapporte au développement supérieur des membres chez celles qui travaillent, comme nous le verrons chez les ouvrières russes (1).

Au cours de nos recherches personnelles, nous avons obtenu les résultats suivants :

	Homicides	Voleuses	Prostituées	Normales	Aliénées
Taille moyenne	1,5551	1,5664	1,5597	1,5818	1,5616
Envergure	1,5753	1,5786	1,5630	1,6004	1,5755

Au surplus, les tableaux ci-joints permettent d'apprécier plus facilement les constatations que nous allons établir.

(1) Le sens de cette phrase, en raison de la traduction peut-être, paraît ambigu; nous reproduisons ici le texte intégral de Lombroso (traduction française).

Nombre de cas :

Pourcentage :

Homicides	Voleuses	Prostituées	Normales	Aliénées	Envergures exprimée en centim.	Homicides	Voleuses	Prostituées	Normales	Aliénées
		1		2				0,43		0,87
	1	1		2	135 à 139		0,44	0,43		0,87
7	5	9	2	6	140 à 144	3,04	2,17	3,91	0,87	2,60
22	21	21	13	22	145 à 149	9,57	9,13	9,13	5,65	9,57
48	35	43	34	40	150 à 154	20,87	15,22	18,70	14,78	17,40
68	72	87	57	63	155 à 159	29,57	31,30	37,83	24,78	27,39
47	65	41	61	62	160 à 164	20,43	28,26	17,83	26,52	26,96
29	24	23	37	22	165 à 169	12,61	10,44	10,—	16,09	9,57
8	7	2	22	9	170 à 174	3,48	3,04	0,87	9,57	3,91
		2	3	2	175 à 179			0,87	1,30	0,86
1			1		180 à 184	0,43			0,44	
230	230	230	230	230	Moyenne arithmét.	100	100	100	100	100
1,5753	1,5786	1,5630	1,6004	1,5755		%	%	%	%	%

Ce résultat peut être simplifié de la façon suivante :

Envergure	Homicides	Voleuses	Prostituées	Normales	Aliénées
En dessous de 1.50	% 12,61	% 11,74	% 13,90	% 6,52	% 13,91
1.50 à 1.59	50,44	46,52	56,53	39,56	44,79
1.60 et au- dessus	36,95	41,74	29,57	53,92	41,30
	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

## CONSTATATIONS

1° D'une façon générale, les dimensions de la grande envergure sont supérieures à celles de la taille chez les femmes belges ;

2° La différence entre les tailles et les envergures moyennes des

groupes observés est d'ailleurs minime : elle oscille entre 3 et 18 millimètres ;

3° C'est parmi les femmes normales que l'on rencontre le plus grand nombre d'envergures de dimensions élevées ;

4° La proportion de cette sorte d'envergure est manifestement supérieure, même pour cette catégorie de femmes, au pourcentage des tailles élevées (53,92 au lieu de 41,74 %) ;

5° Le groupe des prostituées présente le pourcentage le plus faible d'envergures de dimensions élevées (29,57 %). Cette proportion est un peu plus forte chez les femmes homicides (36,95 %) ;

6° Les envergures très petites sont rares chez les femmes normales ; leur proportion est double chez les prostituées et les aliénées.

Nous avons jugé intéressant de poursuivre quelque peu nos recherches dans cette voie en ce qui concerne les femmes homicides.

Le résumé des constatations qui se rapportent à cet ordre d'idées est imprimé aux pp. 214 et 215.

Réserve faite de la discordance du nombre de délits de chaque catégorie (115 cas d'avortements, 77 cas de meurtre, 38 cas d'infanticide), il est permis de faire les constatations qui suivent :

1° Sur l'ensemble des femmes à délinquance grave, une proportion de 63 % d'entre elles présente une envergure plus grande que la taille ; l'envergure est équivalente à la taille chez 7 % ; enfin, chez 29 %, il existe une envergure plus petite que la taille ;

2° Ces proportions ne sont guère modifiées si l'on ne considère que le groupe des femmes coupables d'avortement ; mais elles sont notablement différentes lorsqu'il s'agit des homicides et des infanticides ;

3° Chez ces dernières catégories de criminelles, la proportion des envergures plus petites que la taille augmente notablement.

Par contre, chez les meurtrières, la proportion des envergures plus grandes que la taille est inférieure à celle que l'on constate chez les femmes condamnées pour avortement ;

4° Les chiffres qui précèdent n'autorisent, à notre avis, aucune conclusion positive. Dans un travail qui sera publié ultérieurement, nous produirons des chiffres plus complets. Nous nous bornerons à mentionner que, sur l'ensemble des femmes délinquantes observées par nous, la moyenne d'envergure équivalente à la taille atteint 11 % et que la proportion des envergures plus petites que la taille dépasse 37 %.

Envergures plus petite que la taille de :	CENTIMETRES										Envergure identique à la taille	Envergures plus grande que la taille de :	1
	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1			
Avorte- ments					2	1	3	5	7	9	9	Avorte- ments	17
Homi- cides		1		1	2	3	5	1	5	9	5	Homi- cides	6
Infanti- cides	1					1		1	4	5	4	Infanti- cides	4
Avorte- ments					1,74	0,87	2,61	4,35	6,09	7,82	7,82	Avorte- ments	14,78
Homi- cides		1,30		1,30	2,60	3,90	6,49	1,30	6,49	11,69	6,49	Homi- cides	7,79
Infanti- cides	2,63					2,63		5,26	10,53	13,16	10,53	Infanti- cides	10,53
Les trois catégories réunies	1	1		1	4	5	8	8	16	23	18	Les trois catégories réunies	27
	0,43	0,43		0,43	1,74	2,17	3,48	3,48	6,96	10,00	7,83		11,74

CENTIMETRES														ENVERGURES			
2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	plus petite	identique à la taille	plus grande		
														Nombre de cas			
15	8	4	13	6	10	3		1	2				27	9	79		
8	5	6	1	6	5	4	2					2	27	5	45		
7	5	1	3							1			13	4	21		
														Pourcentage			
13,04	6,96	3,48	11,30	5,22	8,70	2,61		0,87	1,74				23,48	7,82	68,70	100%	
10,40	6,49	7,79	1,30	7,79	6,49	5,19	2,60					2,60	35,07	6,49	58,44	100%	
18,42	13,16	2,63	7,89									2,63	34,21	10,53	55,26	100%	
														Nombre de cas			
30	18	11	17	12	15	7	2	1	2	1		2	67	18	145		
														Pourcentage			
13,04	7,83	4,78	7,40	5,22	6,52	3,05	0,87	0,43	0,87	0,43		0,87	29,02	7,93	63,05	100%	

## § 3. — Buste.

Le buste tel que nous l'avons considéré correspond à la taille assise, c'est-à-dire qu'il comprend le tronc et la tête : cette mensuration, établie suivant les indications de Bertillon, nous renseigne sur la hauteur de la taille depuis le vertex jusqu'aux ischions.

L'importance de l'étude systématique du buste a été mise en évidence par les recherches de Manouvrier (1). Elle a subi une orientation nouvelle depuis la publication des premiers travaux de Mac Auliffe et Chaillon (2) sur la morphologie humaine et ceux du professeur Pende.

Pour Lombroso (p. 294), le buste, par rapport à la taille, varie dans une proportion minime : 82 pour 153,6 chez 30 prostituées de Bologne et 83,2 pour une taille moyenne de 153 chez 30 femmes normales.

Voici les proportions obtenues à Bruxelles :

	Homicides	Voleuses	Prostituées	Normales	Aliénées
Taille moyenne	155,5	156,6	155,9	158,1	156,1
Buste moyen	83,91	84,64	84,13	84,07	83,44

Si nous traduisons ce résultat par la valeur de l'indice,

(c'est-à-dire  $\frac{B}{T}$ ), nous obtenons respectivement :

Homicides	Voleuses	Prostituées	Normales	Aliénées
53,3	53,4	54,6	53,8	53,4

On voit que les variations de l'indice du buste sont à peu près insignifiantes ; toutefois, chez les prostituées, le buste est relativement plus développé que chez les autres groupes de femmes étudiées.

Au surplus, voici le résumé de nos constatations concernant l'étude de la hauteur du tronc chez les femmes étudiées :

(1) MANOUVRIER, *Etude sur les proportions anthropométriques en général et sur les principales proportions du corps.* (BULLETIN ET MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS.) Paris, VI, 1902.

(2) A. CHAILLON et LÉON MAC AULIFFE, *Morphologie médicale. Application à la clinique et à la thérapeutique.* Paris, Doin, 1912.

Nombre de cas					Pourcentage					
Homicides	Voleuses	Prostituées	Normales	Aliénées	Bustes	Normales	Voleuses	Prostituées	Homicides	Aliénées
					Sériation de 3 en 3 c <sup>s</sup>					
1				4	71 à 73	0,43				1,74
2	1	2	2	4	74 à 76	0,87	0,43	0,87	0,87	1,74
9	10	8	15	17	77 à 79	3,91	4,34	3,48	6,52	7,39
66	41	64	52	68	80 à 82	28,70	17,83	27,83	22,61	29,57
88	85	80	90	73	83 à 85	38,26	36,96	34,78	39,13	31,73
48	76	60	50	40	86 à 88	20,87	33,04	26,09	21,74	17,40
16	12	13	19	24	89 à 91	6,96	5,23	5,65	3,26	10,—
	5	3	2	1	92 à 94		2,17	1,30	0,87	0,43
230	230	230	230	230	Moyenne	100	100	100	100	100
83,91	84,64	84,13	84,07	83,47	mathémat.	%	%	%	%	%

Il ressort de ce tableau :

1<sup>o</sup> Les bustes de hauteur moyenne, 83 à 84 centimètres, sont en minorité dans le groupe des femmes aliénées (31,73 %). La proportion est à peu près identique chez les femmes honnêtes et chez les homicides (39 et 38 %);

2<sup>o</sup> Les bustes de hauteur élevée (de 85 et au delà) se rencontrent surtout chez les voleuses (40 %); ils sont plutôt rares chez les aliénées et les homicides (environ 28 %);

3<sup>o</sup> Les bustes courts (inférieurs à 80 centimètres) se rencontrent surtout chez les femmes aliénées: 10 %; par contre, ils sont rares chez les prostituées: 4,2 %);

4<sup>o</sup> Quant à la valeur de l'indice du buste, ce sont les prostituées qui présentent le buste le plus élevé par rapport à la taille (54,6).

#### § 4. — Diamètres craniens

On sait que l'anthropométrie du crâne des délinquants a fait l'objet de nombreuses recherches dans les milieux scientifiques les plus variés.

On pourrait peut-être trouver une des raisons dans les théories

lombrosiennes elles-mêmes. En effet, dès ses premières publications, le maître de l'école criminaliste italienne attira l'attention sur les anomalies et sur les asymétries du crâne des criminels.

Il a même, dans sa description du criminel-né et du type crimi-noïde, méticuleusement approfondi les caractères considérés par lui comme spécifiques de la délinquance.

Sans nous attarder à discuter les controverses soulevées par certaines de ces opinions, nous allons examiner si les résultats des recherches effectuées à Bruxelles correspondent aux constatations du professeur de Turin.

Et tout d'abord, nous devons mentionner ici les recherches poursuivies jadis par deux éminents professeurs de l'Université de Bruxelles sur la comparaison entre la circonférence antérieure et la circonférence postérieure du crâne (1), caractérisant, suivant la prédominance, le type frontal et le type pariéto-occipital.

La prédominance de la circonférence postérieure existe parfois, même chez les normaux (277 contre 248), mais elle est nettement accentuée chez les assassins bruxellois, liégeois et gantois (respectivement 290, 289 et 291 millimètres).

M<sup>me</sup> Tarnowsky a obtenu des résultats identiques sur les têtes de criminelles examinées par elle.

En raison de l'abondance et de la longueur de la chevelure chez la généralité des femmes, facteur qui constitue une cause d'erreur appréciable et qui peut altérer l'exactitude des résultats, cette mensuration n'est plus effectuée d'une façon systématique dans les laboratoires d'anthropologie pénitentiaire.

Nous nous bornerons, en conséquence, à exposer le résultat de nos observations sur le diamètre antéro-postérieur du crâne et sur le diamètre transverse.

Mais, tout d'abord, qu'il nous soit permis, à titre documentaire, de rappeler avec les tableaux de Broca, ceux de Ten Kate et Pawlowsky. D'après ces auteurs, la longueur du diamètre antéro-postérieur du crâne des criminels, comparée à celle du même diamètre chez les normaux, est inférieure d'environ 4 millimètres pour les deux sexes.

Cette différence est moins accentuée lorsqu'il s'agit du diamètre transverse.

---

(1) D<sup>rs</sup> HÉGER et DALLEMAGNE, *Etude sur les caractères craniologiques d'une série d'assassins exécutés en Belgique*, p. 161. Bruxelles. 1886.

Voici d'ailleurs quelques chiffres :

<i>Diamètres</i>	BROCA <i>Parisiens contemporains</i>		SÉRIE DE TEN KATE ET PAWLOWSKY <i>Criminels</i> <i>Suicidés</i>		
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
1° A.-P.	182,7	174,3	178,8	170,-	179,1
2° Transverse	145,2	135,5	144,2	136,8	145,3

Lombroso, à ce propos, résume dans un très intéressant tableau les constatations de Tarnowsky, Salsotto et Marro.

Les diamètres étudiés sont sériés de 5 en 5 millimètres : les résultats obtenus par ces auteurs, surtout ceux de Tarnowsky (les plus complets d'ailleurs) paraissent concluants.

Il résulte de leurs recherches, comme on peut le voir ci-après, que la proportion des diamètres les plus longs est nettement supérieure chez les femmes honnêtes.

Diamètres	150 Prostituées	100 Paysannes	50 Femmes instruites	100 Voleuses	Criminelles diverses	Normales
D.A.P. 150-175	13,33	4	—	36	696	48
— 175-180	29,33	21	20	40	264	48
— 180-185	40,—	40	30	16	24	4
— 185-190	14,—	24	28	7	—	—
— 190-195	3,33	11	22	1	—	—
D. Tr. 125-135	4,66	1	2	—	2,4	8
— 135-145	37,32	26	30	82	45,6	24
— 145-155	57,99	71	68	18	50,4	18

Voici les résultats obtenus sur les criminelles belges :

D. A. P.					
	Homicides	Voleuses	Prostituées	Normales	Aliénées
D.A.P. inférieurs à 170		0,44	2,17		2,62
170 à 174	2,17	4,35	9,13	3,48	8,26
175 à 179	24,78	23,91	19,57	13,91	17,82
180 à 184	29,57	28,26	31,74	31,30	30,86
185 à 189	31,30	26,52	23,05	21,74	25,22
190 à 194	10,43	10,87	11,30	24,78	11,74
195 à 199	1,31	3,48	3,04	4,35	3,04
200 et au delà	0,44	2,17		0,44	0,44

D. TRANSVERSE					
D. Tr. inférieurs à 135		0,44			0,87
135 à 145	17,39	19,99	22,62	16,96	10,43
146 à 155	65,65	64,35	64,34	66,52	61,31
au-delà de 155	16,96	15,22	13,04	16,52	27,39

*Moyennes mathématiques.*

D. A. P.	183,31	183,80	182,23	184,93	182,36
D. Tr.	149,28	148,91	148,45	149,42	150,94

CONSTATATIONS

A. *Diamètre antéro-postérieur.*

1° Tout d'abord, pour les catégories se femmes belges étudiées, la longueur moyenne du diamètre antéro-postérieur du crâne est supérieure à celle que l'on constate chez les femmes d'origine étrangère. Cette particularité peut d'ailleurs être attribuée à un caractère ethnique.

Il est intéressant, à ce propos, de faire remarquer que, sur un groupe de 130 femmes françaises prises au hasard dans les fiches

du service d'identification de Bertillon (donc présumées criminelles), le diamètre A. P. moyen correspond à 179,5, tandis que le diamètre transverse moyen atteint 149,4 millimètres. (MANOUVRIER, *loc. cit.*, p. 80.)

2° Si la proportion des diamètres de longueur moyenne (180 à 184) est à peu près identique pour tous les groupes envisagés, il n'en est plus de même pour les diamètres élevés (de 190 à 194). Chez les femmes considérées comme normales, cette proportion est supérieure de plus de 100 % à la moyenne obtenue dans les autres groupes.

3° Chez les femmes aliénées, et la chose se conçoit aisément, on rencontre un certain nombre de diamètres A. P. très petits (inférieurs à 170 mm.); remarquons toutefois que cette proportion est presque aussi élevée dans le groupe de prostituées (2,17 %).

4° Les femmes homicides présentent la proportion la plus faible de diamètres A. P. élevés; cette proportion est même inférieure à celle que l'on rencontre chez les femmes aliénées; le tableau suivant le démontre à suffisance.

	Homicides	Voleuses	Prostituées	Normales	Aliénées
Diam. inférieurs à 180	28,95	28,70	30,87	17,39	28,70
— de 180 à 189	60,87	54,78	54,79	53,04	56,08
— de 190 et au delà	12,18	16,52	14,34	29,57	15,22

### B. Diamètres transverses.

1° Les variations de la moyenne mathématique du diamètre transverse sont insignifiantes, quel que soit le groupe observé;

2° La longueur moyenne du diamètre transverse du crâne chez les femmes belges est supérieure à celle observée par Tarnowsky et par Marro; par contre, elle correspond à la moyenne de Manouvrier (femmes criminelles françaises);

3° Les femmes belges aliénées présentent une proportion très élevée (27 %) de diamètres transverses exagérés. Par contre, c'est dans ce groupe que l'on rencontre la proportion la plus faible de diamètres transverses moyens et surtout petits (de 135 à 145);

4° Il est intéressant de noter que, au point de vue du diamètre transverse du crâne, les femmes homicides présentent un pourcentage à peu près identique à celui obtenu chez les femmes normales.

5° Les femmes prostituées présentent les proportions les plus faibles de diamètres transverses élevés (au delà de 155 mm.).

## INDICE CÉPHALIQUE

Cette expression, d'une importance capitale en anthropologie, exprime ou traduit, comme on le sait, le rapport entre le diamètre transverse maximum et le diamètre A. P. maximum.

Avons-nous besoin de rappeler que ce rapport définit en quelque sorte la forme générale du crâne? Nous pouvons même ajouter qu'il constitue un des principaux éléments de la différenciation des races humaines.

Depuis Retzius, on distingue deux grandes catégories de crânes : les crânes courts ou brachycéphales, les crânes longs ou dolychocéphales ; entre les deux extrêmes, il y a des intermédiaires. Leur valeur est déterminée par le chiffre de l'indice, d'après Hovelacque (Hovelacque et Hervé), dont nous résumons les principales subdivisions :

Dolychocéphales	{ Dolychocéphales vrais, au-dessous et jusque	75	à
	{ Sous-dolychocéphales	75	à 77,77
Mésaticéphales,		77,78	à 80
Brachycéphales	{ Sous-brachycéphales	80	à 83,33
	{ Brachycéphales vrais, au delà de	83,33	à

Il importe de remarquer qu'en Belgique, d'après les recherches déjà anciennes et susceptibles d'être reprises à l'heure actuelle en raison du croisement continu de nos populations, on différenciail plus ou moins autrefois les races flamandes et wallonnes d'après la forme du crâne et la valeur de l'indice.

Nous croyons, après examen de plusieurs milliers de fiches, pouvoir affirmer, au moins en ce qui concerne le sexe féminin, que la forme du crâne ne constitue pas un caractère pathognomonique ou spécifique de la race. Tout au plus serions-nous autorisés à affirmer que les crânes dolychocéphales prédominent dans la race flamande.

D'après quelques chiffres établis par le D<sup>r</sup> Vervaeck pour les délinquants masculins, l'indice moyen varie entre 78,91 (Flandre orientale) et 81,88 (Namur).

D'après le D<sup>r</sup> Francotte (1), les criminels de Ten Kate et Pawlowsky et surtout les femmes sont franchement brachycéphales : hommes : 83,9 ; femmes : 84,8 ; les suicidés sont tous brachycéphales.

(1) D<sup>r</sup> X. FRANCOTTE, professeur à l'Université de Liège, *L'Anthropologie criminelle*. Paris, Bouiller, 1891.

Lombroso (p. 304) ne donne aucun renseignement personnel sur les indices céphaliques des femmes criminelles; il se borne à mentionner les résultats obtenus par Tarnowsky sur l'étude des diamètres craniens.

L'indice moyen résultant des chiffres de Tarnowsky chez les 160 femmes homicides correspond à peu près à 81,34.

Chez les prostituées russes, Tarnowsky a trouvé les proportions suivantes :

	Prostituées	Paysannes illettrées	Femmes instruites
Dolychocéphales, jusque 75	13	5	12
Sous-dolychocéphales, 75-77	10,66	21	12
Mésatycéphales	26	23	38
Sous-brachycéphales	38,66	40	28
Brachycéphales	12	10	40
		99	130

Voici les résultats obtenus à Bruxelles :

Moyenne mathématique de l'indice	} Femmes homicides, 81,04 Femmes honnêtes, 80,58

En sériant les cinq groupes de femmes étudiées d'après la valeur de l'indice, nous obtenons les pourcentages qui suivent :

Types	Prostituées		Homicides		Voleuses		Normales		Aliénées	
	%		%		%		%		%	
Dolychocéphales	2	0.87	2	0.87	6	2.60	8	3.48	4	1.74
Sous - d.	26	11.30	28	12.17	28	12.17	33	14.35	16	6.96
Mésatycéphales	56	24.35	55	23.91	51	22.17	56	24.35	30	13.04
Sous-brachycéphale	84	36.52	83	36.09	79	34.35	76	33.04	73	31.74
Brachycéphales	62	26.96	62	26.96	66	28.71	57	24.78	107	46.52
Totaux	230	100	230	100	230	100	230	100	230	100.

#### CONSTATATIONS

1° Exception faite pour les femmes aliénées, les variations de la valeur de l'indice sont presque uniformes pour les quatre premiers groupes étudiés. L'indice céphalique, en effet, suit une progression régulière à partir de la dolychocéphalie jusqu'à la sous-brachy-

céphalie, classification où se rencontre la proportion maximum ; la courbe tend à s'abaisser à partir de ce dernier groupement ;

2° La proportion des brachycéphales est légèrement supérieure à celle des mésaticéphales ;

3° Pour les femmes aliénées, au contraire, la progression est régulière à partir, des dolychocéphales jusqu'aux brachycéphales ;

4° C'est parmi les groupes des femmes honnêtes que l'on rencontre le plus grand nombre de dolychocéphales et de sous dolychocéphales ;

5° Il paraît difficile de mettre en parallèle l'indice crânien des femmes belges avec celui des femmes russes étudiées par Tarnowsky ;

6° La brachycéphalie domine manifestement chez les aliénées ; elle y atteint une proportion presque double de celle constatée chez les femmes normales : elle est légèrement supérieure chez les femmes criminelles ;

7° En raison des frais onéreux d'impression, nous n'avons pas voulu encombrer cette étude de tableaux détaillés et compliqués ; nous nous bornerons à attirer l'attention sur une particularité intéressante :

Le groupe des femmes normales et les trois groupes de femmes criminelles présentent une proportion d'indices élevés ou exagérés bien inférieure à celle que l'on rencontre chez les aliénées, comme on peut le voir par les chiffres qui suivent :

Indices	Prostituées	Homicides	Voleuses	Normales	Aliénées
De 85 à 90	34 cas	35 cas	31 cas	31 cas	58 cas
De 90 à 97	2 cas	0 cas	1 cas	4 cas	6 cas

#### DISCUSSION DES RÉSULTATS

D'une façon générale, on ne peut affirmer que la femme homicide de race belge présente, du moins au point de vue des mensurations anthropométriques envisagées dans le présent travail, des particularités suffisamment caractéristiques pour la distinguer d'avec l'ensemble des autres délinquantes.

Ainsi, par exemple, la taille moyenne de la femme homicide est inférieure à celle de tous les groupes étudiés, mais cette infériorité se réduit à une différence de 0cm46 avec la taille des prostituées, de 0cm65 avec celle des aliénées et de 1cm13 avec celle des voleuses. Toutefois elle diffère de 2cm65 avec la taille moyenne des femmes honnêtes.

Au cours de nos constatations sur la taille, nous avons attiré l'attention sur les modalités de cette infériorité (diminution relative du chiffre des grandes tailles, proportion assez considérable des petites tailles).

Remarquons, à ce propos, que, dans la statistique de Tarnowsky, citée par Lombroso (p. 190), la taille des femmes meurtrières est identique à celle des paysannes honnêtes (1,56), alors que la taille moyenne des femmes instruites ne dépasse pas 1<sup>m</sup>54. D'autre part, pour Salzotto, la taille moyenne des empoisonneuses et des meurtrières (1,53) est inférieure, en Italie, à celle des femmes normales (1,55).

Quant à la grande envergure, on constate, chez les femmes homicides, une différence (calculée d'après la moyenne mathématique) supérieure à la taille de 18,2 millimètres. Cette différence s'abaisse à 12,2 mm. chez les voleuses et à 3,3 mm. chez les prostituées; chez les aliénées, elle atteint 13,9 mm., tandis que, chez les femmes normales, l'envergure moyenne dépasse la taille de 18,8 mm.

S'il fallait attribuer une importance quelconque à de pareils chiffres, il faudrait conclure que les femmes homicides, au point de vue de la grande envergure, se rapprochent davantage de la normalité que les voleuses et surtout que les prostituées. Chez ces derniers, en effet, la valeur de l'envergure moyenne est à peu près identique à celle de la taille.

Faisons cependant remarquer que les femmes meurtrières, de même que les infanticides, présentent une proportion assez importante d'envergures plus petites que la taille: cette proportion, en outre, est notablement plus élevée que chez les femmes coupables d'avortement (voir tableau 210).

Au surplus, il faut tenir compte, dans l'appréciation des résultats de l'espèce, des caractères anthropométriques habituels de la race que l'on observe. Ainsi, en Italie (mais le nombre de cas étudiés nous paraît insuffisant), on trouve une envergure à peu près équivalente à la taille, tandis que les sujets examinés par Tarnowsky présentent, au contraire, une envergure supérieure à la taille d'environ 10 centimètres. Les résultats obtenus en Belgique, par contre, se rapprochent des chiffres de la statistique italienne.

Ajoutons, pour les criminalistes qui ne sont pas familiarisés avec les acquisitions récentes de l'Anthropologie, que, d'après diverses recherches, notamment celles de Manouvrier, certains individus appartenant à une race donnée présentent, par rapport à la longueur

du tronc, des membres tantôt considérés comme longs, et tantôt considérés comme courts. Le maître français désigne ces modalités sous le terme de *macroskèles* et de *brachyskèles*. Or, l'un ou l'autre de ces types peut prédominer dans la race observée.

Par ailleurs, les travaux de Sigaud et de ses élèves, basés uniquement sur l'observation méthodique des formes extérieures du corps, ont établi qu'il existe quatre types morphologiques humains principaux. Ces types sont conditionnés surtout par le milieu extérieur, les influences climatiques, les variations de l'altitude et l'aptitude individuelle à une fonction organique déterminée. Or, la longueur des membres varie, d'après les auteurs, avec chacun des types considérés.

Ajoutons que Tarnowsky, avec raison d'ailleurs, insistait, il y a déjà plus de vingt ans, sur l'influence exercée par les travaux et les métiers fatiguants sur la longueur des membres supérieurs.

Evidemment, toutes ces notions, laborieusement acquises, ont ouvert aux chercheurs une voie féconde en résultats : elles ont éclairé d'un jour nouveau les vastes champs d'étude encore si peu explorés de l'anthropologie et surtout de la morphologie humaine, mais elles sont loin de diminuer la complexité du problème au point de vue criminologique.

Nous hésitons, quant à nous, à formuler une autre conclusion concernant l'envergure que la suivante :

Chez les femmes meurtrières et chez les infanticides, les envergures plus petites que la taille se présentent dans une proportion plus considérable que chez les autres groupes de femmes étudiés.

Pour ce qui concerne le buste, la hauteur du tronc variant dans des limites beaucoup plus restreintes que la taille, surtout dans le sexe féminin, il est naturel de ne pas trouver, au cours de ces recherches, des renseignements offrant quelque intérêt.

La hauteur moyenne du buste des femmes homicides est inférieure à celle des autres groupes, exception faite pour les aliénées, mais la différence de cette moyenne, comparée avec le buste des femmes homicides, n'atteint que 0,16 cm.

Néanmoins, si l'on considère l'*indice* du buste, on constate qu'il est inférieur à celui de tous les groupes étudiés, mais encore une fois, cette différence est très minime ; l'indice le plus élevé se rencontre chez les prostituées.

Si nous passons à l'étude des diamètres craniens, il est indiscutable que les femmes normales présentent une proportion de dia-

mètres A. P. de valeur élevée (185 à 189) nettement supérieure à celle des autres groupes. Mais, à ce point de vue, les femmes homicides se rapprochent davantage de la normale que les autres délinquantes et que les femmes aliénées, et c'est parmi les prostituées que l'on rencontre le nombre le plus faible de diamètres craniens élevés.

On peut constater ce fait au moyen des chiffres qui suivent :

Diamètres de 185 à 199 : Homicides : 43,04 % ; voleuses : 42,8 % ; prostituées : 37,3 % ; normales : 51,1 % ; aliénées : 40,3 %.

Les conclusions de Lombroso, basées sur les recherches italiennes et sur celles de Tarnowsky, ne peuvent, dans ces conditions, être appliquées à l'ensemble des femmes délinquantes belges. Toutefois, la prédominance des diamètres élevés chez les femmes honnêtes est incontestable.

Pour notre part, nous estimons, d'accord avec l'opinion de plusieurs anthropologistes, qu'il faut tenir compte, en l'occurrence, du caractère ethnique du crâne et de la taille dont l'influence sur la plupart des mensurations anthropométriques ne peut être négligée, même lorsqu'il s'agit de l'étude du crâne ou de la tête.

Si nous avons observé la prédominance, minime d'ailleurs, des diamètres transverses chez les femmes homicides comparées aux prostituées et aux voleuses, la moyenne est inférieure à celle obtenue chez les femmes normales et surtout chez les aliénées, mais, comme nous l'avons déjà fait remarquer, les femmes d'origine wallonne sont plus nombreuses dans ce dernier groupe.

Il ressort cependant de nos constatations que les diamètres transverses supérieurs à 155 millimètres atteignent une proportion de 16,96 % chez les femmes homicides, tandis que le même pourcentage, chez les femmes normales, s'élève seulement à 16,52 % pour s'abaisser 13,04 % chez les prostituées. Par contre, la proportion de diamètres transverses élevés dépasse 27 % chez les femmes aliénées.

Quant à l'indice céphalique des femmes homicides, on peut en superposer le résultat avec celui obtenu chez les prostituées.

Les chiffres concernant les voleuses se rapprochent de ceux qui intéressent les femmes normales, mais la discordance minime des constatations permet-elle de différencier la femme homicide des autres groupes étudiés ? Nous n'oserions le prétendre.

Les femmes aliénées, par contre, présentent, au point de vue de l'indice, des caractères nettement différentiels.

## INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Il va sans dire que toutes les recherches effectuées au Laboratoire d'Anthropologie de Forest sont entreprises sans idée préconçue et sans esprit doctrinal. Elles sont guidées par l'espoir d'apporter une collaboration modeste et peut-être utile aux études criminologistes.

Elles ont pour objectif principal de rassembler le plus grand nombre possible de documents relatifs à l'homme délinquant. Tous les renseignements sont recueillis et consignés le plus exactement possible et des constatations, quelles qu'elles soient, sont reproduites avec une impartialité absolue.

Dans ces conditions, les résultats des mensurations anthropométriques d'exposer dans les pages qui précèdent sont-ils démonstratifs ?

Nous ne le pensons pas ; il existe même parfois des discordances avec certaines affirmations de criminalistes étrangers.

Réserve faite de l'influence de la race, des caractères ethniques, de la situation géographique, du milieu social, etc., il est hors de doute que le groupe des femmes honnêtes se différencie manifestement, au point de vue des caractères anthropologiques étudiés, d'avec les criminelles et les aliénées ; néanmoins, même chez ces dernières, les anomalies sont relativement peu importantes, sauf pour l'indice céphalique et les diamètres du crâne.

Mais cette différenciation, à notre avis, est en partie la conséquence des tares biologiques et surtout des tares sociales (1) que l'on rencontre si fréquemment chez la plupart des pensionnaires des prisons : elles dépendent également de leur niveau social.

Il ne faut pas oublier que la presque totalité des femmes criminelles, du moins à Bruxelles, se recrute dans les classes inférieures de la société, et ce milieu originel, à lui seul, exerce, toutes choses égales d'ailleurs, une influence incontestable sur la hauteur de la taille et, secondairement sans doute, sur les autres mesures anthropométriques.

Des recherches personnelles qui seront publiées ultérieurement sur la taille moyenne de la femme belge, nous ont fourni des

---

(1) Les principales tares sont l'alcoolisme, les mauvaises conditions d'hygiène et d'alimentation, l'âge peu avancé des procréateurs, les naissances illégitimes, l'abandon des enfants, la dissociation précoce du foyer familial.

résultats conformes aux conclusions de Nıceforo (1) et d'auteurs français, anglais et allemands, sur la taille des classes pauvres comparée avec celle des classes riches.

C'est en raison d'ailleurs de cette particularité que nous avons rangé dans notre série de femmes normales, étudiées dans le présent travail, une proportion assez considérable de femmes provenant non seulement de la classe ouvrière, mais encore de la classe indigente (malades d'hôpitaux, etc.).

Il faut, en second lieu, dans l'appréciation des résultats, tenir compte des caractères raciques. Ainsi, l'envergure moyenne, chez les femmes criminelles et honnêtes de la statistique italienne, dépasse la taille de 2 à 3 centimètres; il en est de même en Belgique. Au contraire, selon les recherches de Tarnowsky effectuées sur des femmes russes, l'envergure, comme on a pu le voir, dépasse le chiffre de la taille de 7 à 12 centimètres (femmes honnêtes pauvres). Or, pareille constatation constituerait un caractère anthropoïde dans nos races latines.

Il est donc prudent, dans l'appréciation des résultats d'ordre criminologique, de ne pas négliger les facteurs d'ordre social ou ethniques, et de ne pas généraliser les conclusions, au moins momentanément.

Cette remarque formulée, nous pouvons conclure que l'on ne retrouve pas chez la femme homicide belge, au moins pour les mesures anthropométriques étudiées, des caractères aussi distinctifs que ceux qui lui ont été attribués par Lombroso.

---

(1) NICEFORO, Alfred, Privat-docent à l'Université de Lausanne, professeur à l'Université de Bruxelles, etc., *Les classes pauvres*, p. 75 et suiv. Paris, Giard et Brière, 1909.